



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2012

DELIBERATION RELATIVE A LA DESIGNATION DES PERSONNALITES EXTERIEURES

Le 14 décembre 2012, le Conseil d'Administration réduit aux élus, réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN, adopte, conformément à l'article 43 de la loi du 10 août 2007, à l'article L 712-3 du Code de l'Education et à l'article 5 des statuts de l'université, la liste des personnalités extérieures suivantes :

- M. HAZOUARD, représentant du Conseil Régional.
- M. BENOIT, représentant de la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- M. REIFFERS, représentant de la Mairie de Bordeaux.
- M. ROLAND-BILLECART Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- M. TORRALBA Direction Générale des éditions « Le Castor Astral ».
- M. MARSAT, Rédacteur en Chef de Cap-Sciences.
- M. HARTE, Journaliste à Sud-Ouest.
- M. BESSON, Retraité de l'éducation Nationale Ancien responsable Syndical.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 14 décembre 2012.

Nombre de membres en exercice	22
Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	1
Nombre de suffrages exprimés	16
Nombre d'abstentions	3
Nombre de votes pour	12
Nombre de votes contre	1

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat

